

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12 <sup>ème</sup>
Nom de site	COUR_ST_EMILION	Numéro	00035325U51-24
Adresse du site	40, avenue des Terroirs de France	Hauteur	R+8 (35m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage 4G/5G de la fréquence 700MHz Bouygues et SFR présents (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	21/03/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/03/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/04/2025

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment situé au 40 avenue des Terroirs de France à Paris 12 <sup>ème</sup>		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 65°, 150° et 340°		
Distance des ouvrants	Portes d'accès à la terrasse entre 1m et 10m Fenêtres entre 7m et 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 60° < 1V/m ; 150° < 5V/m ; 340° < 2V/m 5G : 60° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 340° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	40m en faisceau fixe et 41,47m en faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	La zone technique se trouve sur la terrasse

#### Date :

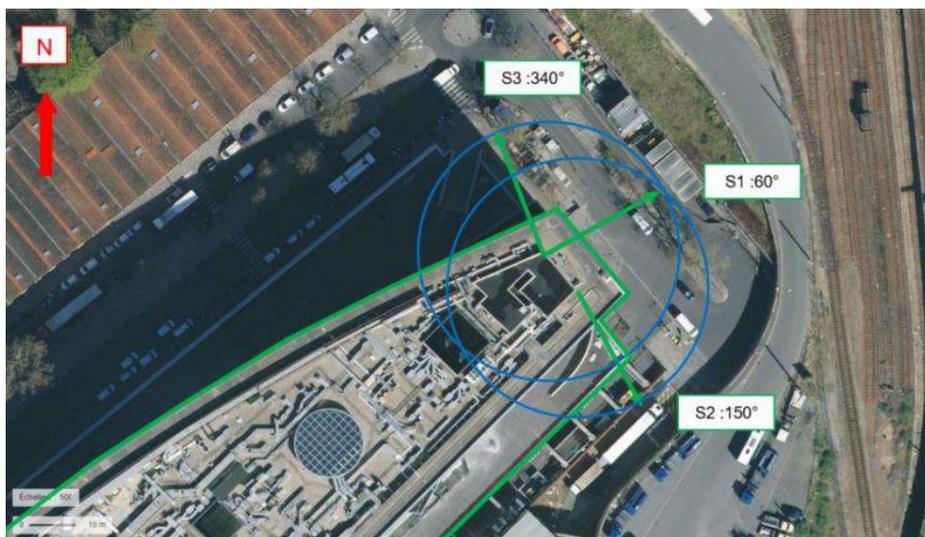
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50 m.



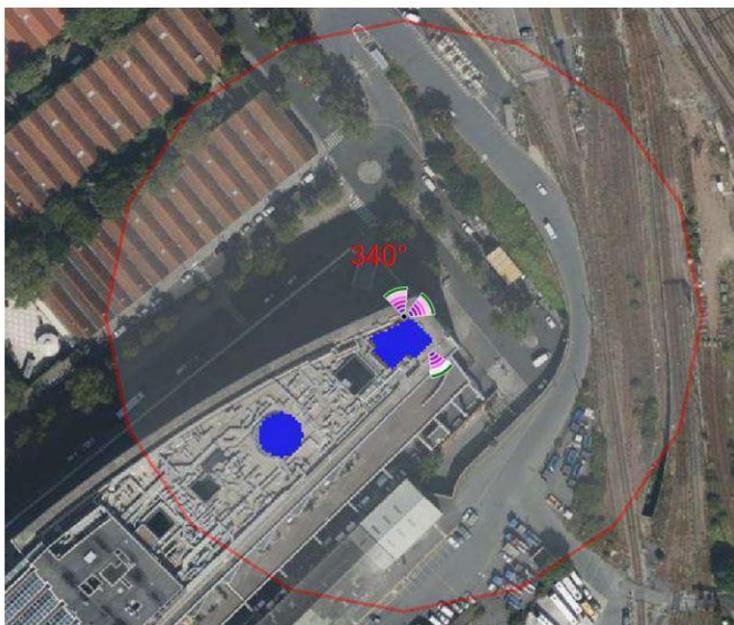
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 4 et 5	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	40.50	37.50	40.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 340, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 40.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 340°	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1					
Hauteur (en m)	40.50	37.50	40.50	40.50	37.50	40.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

Azimut 60°



Azimut 150°



Azimut 340°

